

Tableau 11-6

Caractéristiques des logements à la date de l'interview, Canada, provinces et territoires, années récentes — Québec

	2005	2006	2007	2008	2009
	pourcentage				
Individuelle non attenante	47,5	46,0	44,1	44,1	42,9
Individuelle attenante	6,6	7,1	10,3	9,1	10,5
Appartement	44,8	46,2	44,6	46,1	45,1
Autre type de logement	F	F	F	F	F
Logements ont besoin de réparations majeures	7,6	10,0	9,7	10,1	8,4
Logements ont besoin de réparations mineures	16,0	15,9	17,7	16,8	15,1
Logements n'ont besoin d'aucune réparation	76,4	74,1	72,6	73,1	76,4
Logement est possédé	59,2	56,8	58,7	56,8	57,6
Avec hypothèque(s)	32,6	31,1	32,9	31,4	34,5
Sans hypothèque	26,5	25,8	25,8	25,4	23,1
Logement est loué	40,8	43,2	41,3	43,2	42,4
Logements de 1 à 4 pièces	36,4	37,3	35,4	38,0	37,3
Logements de 5 pièces	17,3	17,3	19,1	18,7	17,6
Logements de 6 pièces	14,8	14,0	14,7	11,7	11,8
Logements de 7 pièces ou plus	31,5	31,4	30,8	31,6	33,3
Salles de bains	99,9	100,0	100,0	99,7	99,9
1	71,8	73,0	73,9	72,3	72,2
2 ou plus	28,1	27,0	26,0	27,4	27,7
Appareil de chauffage le plus utilisé					
Fournaise à vapeur ou à eau chaude	9,7	10,0	11,3	8,7	8,9
Fournaise à air chaud	15,2	13,8	14,3	12,3	10,4
Autre fournaise à air chaud
Poêle	6,9	7,4	7,3	6,7	6,7
Électrique	68,1	68,8	67,2	72,1	74,0
Autre	F	F	F	F	F
Âge de l'appareil de chauffage le plus utilisé					
5 ans ou moins	14,0	17,9	16,0	19,2	20,4
6 à 10 ans	9,7	9,5	10,9	9,9	10,8
Plus de 10 ans	76,3	72,6	73,1	70,9	68,7
Combustible le plus utilisé					
Mazout ou autre combustible liquide	12,1	10,8	11,7	9,0	9,2
Gaz naturel	5,6	5,3	5,5	5,7	3,6
Gaz en bouteille	F	F	F	F	F
Électricité	75,5	76,1	74,9	77,6	79,9
Bois de chauffage	6,4	7,2	7,3	6,9	6,5
Autre	F	F	F	F	F
Combustible le plus utilisé pour l'eau chaude					
Mazout ou autre combustible liquide	3,7	3,2	3,8	3,2	4,6
Gaz naturel	5,4	5,9	5,4	5,2	3,8
Électricité	90,5	90,6	90,5	90,7	91,0
Autre	F	F	F	F	F
Combustible le plus utilisé pour cuisiner					
Gaz naturel	1,9	F	F	F	F
Électricité	97,8	98,1	98,4	97,7	97,3
Autre	F	F	F	F	F

Note(s) : Depuis 2006, la date de référence est celle de l'interview et non pas le 31 décembre de l'année de référence dans le cas de la composition du ménage, du mode d'occupation et des caractéristiques du logement et de l'équipement ménager. On a écarté la distinction entre les ménages et leurs membres en occupation toute l'année et une partie de l'année.